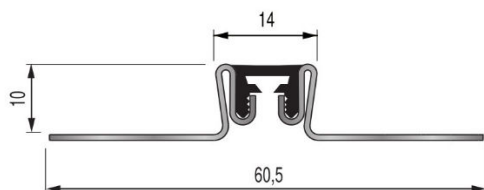
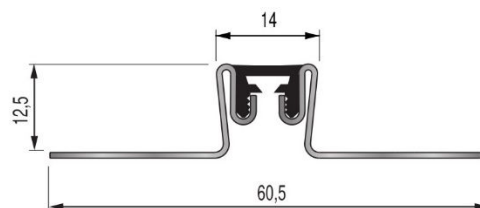


FT599 – MJ-INOX – Joints de fractionnement à coller

Modèle MJ-INOX 14
10 mm



Modèle MJ-INOX 14
12,5 mm

Descriptif

Profilés rigides et compressibles en inox et PVC, à coller au niveau des joints de fractionnement des ouvrages carrelés.

Pose encastrée : en même temps que le carrelage.

Peuvent servir de règle lors de la mise en œuvre du carrelage.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur ou en extérieur.

Usage en sol.

Trafic intense.

Matières

- Partie centrale en PVC souple permettant la compression
- Équerres en inox (nuance 304)

Références

Modèle	Largeur semelle	Hauteur	Couleur	Longueur	Référence
MJ-INOX 14	60,5 mm	10 mm	Gris	2,5 m	55 30 000
			Noir		55 30 100
	12,5 mm	12,5 mm	Gris	2,5 m	55 30 010
			Noir		55 30 110

Mise en œuvre

- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif en PVC.
- Enduire le support de colle à carrelage.
- Poser le profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage de part et d'autre du profilé en prévoyant un espace pour la réalisation d'un joint entre le profilé et le carrelage à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Retirer la protection du profilé.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03